



# le travail

*du permanent*

le  
5 juin  
a marqué  
la nécessité  
d'une  
participation  
populaire  
accrue  
page 2

**le travail** du permanent :

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN; rédigé et préparé en collaboration et coordonné par le service des recherches et le service de presse du journal **le travail** imprimé par la CSN, 4364 rue St Denis, Montréal.

UNE SAINTE POLITIQUE SOCIALE EST INSEPARABLE DES AUTRES POLITIQUES, NOTAMMENT D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE

"Un gouvernement qui ne prétend décider que du social sans décider de l'économique se trouvera, en face de ceux qui ont les vrais leviers de décision en matière économique, dans une position de subordination relative.

(...) Nous croyons qu'un Etat qui veut introduire des mesures sociales d'envergure et se sentir libre d'en déterminer à son gré l'ampleur et les caractéristiques doit faire sentir à qui de droit qu'il est le maître".

Tel est le thème général du mémoire que la CSN a l'intention de présenter au Conseil supérieur de la Famille sur les solutions qu'elle entrevoit aux problèmes de la famille et de la pauvreté.

LES ELECTIONS DU 5 JUIN : LES MALAISES SOCIAUX DOIVENT ETRE L'OBJET D'UNE PRISE DE CONSCIENCE TRES PROFONDE DE LA PART DES GOUVERNANTS

Le résultat de l'élection du 5 juin indique que les malaises sociaux doivent non seulement recevoir une attention particulière mais être l'objet d'une prise de conscience très profonde et très sincère de la part de ceux qui, dans notre société, sont chargés de responsabilités.

La CSN l'a dit et redit : il faut de plus en plus être sensible au sort des milliers de citoyens de notre province qui vivent de peine et de misère.

La CSN continuera de suivre de très près toutes les législations particulièrement celles qui touchent directement ou indirectement le monde du travail.

La CSN poursuivra les objectifs qui sont siens et continuera à demander que les gouvernants tiennent compte d'abord et avant tout des besoins de ceux qui constituent les classes populaires et qui, en définitive, constituent la majorité des citoyens du Québec. Dans cette optique, la CSN assure sa collaboration à ceux qui constitueront le prochain gouvernement.

Le Québec traverse depuis déjà quelques années une période de rénovation, de revalorisation dans les domaines les plus difficiles de l'administration publique.

Une telle évolution ne peut s'accomplir sans heurts à moins d'une très large participation populaire à la mise en marche des changements qui doivent s'effectuer.

C'est pourquoi, depuis déjà assez longtemps, la CSN collabore à des efforts d'éducation politique sur les grands problèmes de l'heure.

Il est évident que ses efforts doivent se poursuivre dans le but d'amener le plus grand nombre possible de citoyens à prendre davantage connaissance de tous les aspects des problèmes qui intéressent la population à l'heure actuelle.

L'éducation politique, en invitant les citoyens à s'informer et à discuter ouvertement, constitue la garantie la plus sûre que cette place vitale et ce rôle prépondérant seront bien protégés contre les assauts de ceux qui sont tentés, sous tous les régimes, d'exploiter pour des fins privées l'immense et puissante machine administrative gouvernementale.

L'éducation politique est déjà depuis assez longtemps à l'ordre du jour à la CSN. L'effort qu'y ont mis des milliers de travailleurs devra se poursuivre et s'étendre le plus possible.

Marcel Pepin  
président général

Dans l'introduction à ce mémoire (dont nous vous résumerons un chapitre par semaine au cours des prochaines publications du "Travail du Permanent"), nous rappelons que la sécurité et l'assistance sociales, mesures très proches de la population parce que celle-ci en profite directement, sont susceptibles en effet d'engendrer des ILLUSIONS DE TROIS ORDRES:

- on risque de faire oublier au public pour un temps plus ou moins long l'absence, l'insuffisance ou le manque d'équilibre d'un système d'ensemble de sécurité sociale;

- on peut insister pour obtenir de nouvelles mesures de sécurité sociale sans se préoccuper parallèlement et aussi fortement d'exiger que l'argent nécessaire pour faire face aux dépenses accrues qui en résultent provienne:

1) pour une plus forte part et dans la mesure du possible, de certaines sources comme l'exploitation des richesses naturelles;

2) d'un impôt plus progressif;

3) des sources de revenus additionnelles qu'assurerait un développement économique plus poussé de l'industrie secondaire, comme notamment la transformation accrue des richesses naturelles dans la province;

• enfin une politique de sécurité sociale peut, à cause de l'état de nécessité dans lequel se trouve une forte partie du peuple, détourner l'attention des autres aspects d'une politique générale, notamment les aspects économiques.

Enfin, dans ce mémoire, nous soulignons des exigences sur lesquelles il importe plus que jamais de fixer l'attention du public : exécution de tous les travaux préliminaires voulus pour permettre l'élaboration d'une politique économique;

développement économique rationnel en fonction des travaux préliminaires;

développement économique régional, développement de l'industrie secondaire, législations plus exigeantes relatives à l'exploitation des richesses naturelles et aux royautés exigées par l'Etat;

surveillance plus étroite des politiques d'entreprise suivies par le capital étranger et élaboration d'un ensemble d'exigences relatives au comportement de ce capital sur le territoire;

élaboration de nos propres conceptions de la politique fiscale de manière à exercer une influence décisive sur la politique fédérale à ce sujet;

grâce au poids politique de la province au sein de la Confédération, participer, en vue d'objectifs beaucoup mieux précisés qu'aujourd'hui, à l'orientation des décisions politiques fédérales susceptibles d'affecter la vie économique du Québec;

axer principalement nos efforts sur un ensemble d'objectifs économiques dont la réalisation nous paraîtrait devoir être la préoccupation maîtresse du gouvernement provincial.

## ON NE PEUT CONGÉDIER UN TRAVAILLEUR QUI PRODUIT NORMALEMENT

Un récent arbitrage mettant en cause la compagnie Curtis Product Limited, de Cobourg en Ontario, et un travailleur de l'International Association of Machinists a remis en lumière toute la question des systèmes de rémunération pour rendement accru.

La compagnie avait congédié ce travailleur parce qu'il ne pouvait augmenter son rendement à la suite de l'installation d'un nouveau système de rémunération pour rendement. Ce système exigeait de cet employé un rendement plus élevé que celui qu'il avait toujours donné.

Le tribunal d'arbitrage a décidé qu'un travailleur qui a toujours maintenu un niveau de rendement acceptable ne peut pas être congédié s'il est incapable de produire plus, en raison de l'installation d'un nouveau système de rémunération pour rendement.

# A la Dominion Textile: Tout aux actionnaires, rien aux travailleurs

Le textile, c'est payant !

En 1964, le taux de profit net de l'industrie du textile a augmenté de 22,8 pour cent :

## Profit sur les opérations

31 mars	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>
\$ millions	7.9	10.0	9.7	10.1	9.7	12.3	13.3	15.5
% des revenus	7.0	9.3	10.1	10.2	10.0	11.9	10.7	11.3

Depuis 1960-61, le taux de profit pour les actionnaires est comparable ou supérieur au taux moyen des profits de l'industrie manufacturière canadienne:

<u>Taux de profit :</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>
Industrie manufacturière canadienne	7.8%	8.9%	8.6%	8.7%
Dominion Textile	5.5%	7.2%	8.4%	9.3%

## AUX ACTIONNAIRES : 400 pour cent en dividendes

31 mars	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>
Revenu par action	0,86	1,18	0,79	1,03	1,00	1,35	1,65	1,92	
Dividendes	0,30	0,50	0,60	0,60	0,60	0,60	0,70	0,80	1,20
% distribué	58	51	76	59	60	52	49	52	

La Dominion Textile Ltd a payé un dividende à ses actionnaires chaque année depuis 1908. Le dividende a été réduit - de peu - à deux reprises seulement, soit en 1934 et en 1954. De plus, la compagnie ne distribue qu'une partie de ses profits aux actionnaires, soit une moyenne de 56% en huit ans (de 1955 à 1963).

## EN DIX ANS, LA DOMINION TEXTILE A FAIT \$138,829,000 DE PROFIT BRUT

	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>
Profit brut (millions)	6,684	9,196	10,564	10,221	10,586	10,239
	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	
	12,788	13,732	16,001	21,165	20,653	

## L'avenir de la Dominion Textile Ltd ?

Une maison de courtage (Morgan & Co.) de la rue St-Jacques, à Montréal, écrivait en 1963 : "La Dominion Textile Ltd., le plus grand manufacturier de textile-coton, constituée à notre avis l'un des investissements les plus attrayants au prix du marché".